



Le 14 décembre 2018

**ENTRETIEN SANITAIRE – SOUTIEN ADMINISTRATIF – TECHNICIENNE  
OU TECHNICIEN EN AUDIOVISUEL**  
POSTES RÉGULIERS ou REMPLACEMENTS à long terme  
Temps partiel – Temps plein

**Entretien sanitaire**

**Nature du travail**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution de l'ensemble des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique d'un établissement d'enseignement ou d'un bâtiment, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale de moins de 9 275m<sup>2</sup>.

Ce rôle comporte également l'organisation et l'exécution de tels travaux, leur coordination et leur surveillance lorsqu'ils sont effectués avec ou par d'autres personnes salariées.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien classe II.

**Qualifications requises**

**Connaissances pratiques :** Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme.  
Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

**Expérience :** Avoir au moins trois (3) années d'expérience pertinente.

**Salaire :** entre 19,49 \$ et 22,03 \$ l'heure

**Soutien administratif**

**Nature du travail**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à accomplir divers travaux administratifs de nature complexe selon des méthodes et procédures définies. Les vastes possibilités à la CSSH vous permettront de relever des défis à la hauteur de vos compétences.



### **Qualifications requises**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en bureautique est un atout.

### **Autres exigences**

Excellentes connaissances en bureautique

Excellente maîtrise de la suite Office

**Salaire :** entre 18,89 \$ et 25,97 \$ l'heure

## **Technicien en audiovisuel**

### **Nature du travail**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter une variété de travaux techniques reliés à l'utilisation des appareils audiovisuels et à la production audiovisuelle.

### **Qualifications requises**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de l'électronique, option audiovisuel ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

**Salaire :** entre 18,52 \$ et 27,57 \$ l'heure

À la suite de nos affichages à l'interne de janvier, nous prévoyons avoir des postes à combler.

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : [srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca](mailto:srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca).

Faire parvenir votre candidature au plus tard **le 15 janvier 2019 à 16 heures**, par:

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : [srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca](mailto:srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca)